



Mikvaot

Michna 3 - Chapitre 1

נִפְּלוּ מַיִם טְמֵאִים וְשָׁתָה טְהוֹר, טָמֵא. נִפְּלוּ מַיִם טְמֵאִים וּמָלָא
בְּכֵלֵי טְהוֹר, טָמֵא. נִפְּלוּ מַיִם טְמֵאִים וְנִפְּל כֶּכֶר שֶׁל תְּרוּמָה, אִם
הָיִים, טָמֵא. וְאִם לֹא הָיִים, טְהוֹר. רַבִּי שִׁמְעוֹן אוֹמֵר, בֵּין שְׁהָיִים
בֵּין שְׁלֹא הָיִים, טָמֵא.

Si des eaux impures tombent [dans un tel bassin] et qu'une personne pure en boit [de son eau], elle est impure. Si des eaux impures tombent dedans et qu'on en remplit un récipient pur, celui-ci est impur. Si des eaux impures tombent dedans et qu'on y verse ensuite du pain de terouma, si on le rince [le pain], il est impur ; et si on ne le rince pas, il est pur. Rabbi Chimon dit : qu'on le rince ou non une fois, il est impur.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions